

PROJET MOBILITES 2025 / 2030
Commission thématique « Optimisation des réseaux » du 3 décembre 2015
14h00 - 16h30

Relevé de décision

Elus présents :

LAFON Arnaud	Maire de Castanet-Tolosan, Elu du SICOVAL
GODFROY Jean-Pierre	Mairie de Saint-Orens-de-Gameville
MOINAT Philippe	Mairie de Tournefeuille - Adjoint au Maire délégué aux mobilités et transports urbains

Techniciens présents :

FOURASTIE Pierre	CODEV de Toulouse Métropole
LIKHT Dina	Mairie de Blagnac - Responsable du Service Déplacements
VALLES Valérie	Mairie de Colomiers
BARRERE Denis	CA du Muretain - Directeur Transport/ Mobilités
VABRE Jacques	SITPRT
MEYER Estelle	Toulouse Métropole
VAILLANT Fabienne	Toulouse Métropole - MGR

CEZETTE William	DDT 31
GILI Vincent	DIR Sud-ouest
LOPEZ Alain	CD 31 – Direction de la Voirie et des Infrastructures
JUBAULT Eric	CD 31 – Direction de la Voirie et des Infrastructures
PERRIER Alexandra	Région Midi-Pyrénées
SIGAL Frédéric	CCI de Toulouse
FANCHINI Daniel	CFE-CGC UD 31
BESSIERE Jérôme	Fédération nationale des transports routiers (FNTR)
APVRILLE Denis	Association pour l'accès au sud-est toulousain (AASET)
DURAND Benoît	Association des usagers des transports de l'agglomération toulousaine et de ses environs (AUTATE)
BENAC Anne-Françoise	SNCF-Réseau

BONNIFET Marie	AUA/T
DOUCET Christophe	SMTC - Responsable Politique de Déplacements et Accessibilité
GAVALAND Antoine	SMTC
DELPLANCHE Mylène	SMTC

FORGUES Laureen	Transitec
GILLETTE Aline	Algoé Consultants
TEMPLETON Alexander	Sciences Po Toulouse – Etudiant
BOUSQUET Léo	Sciences Po Toulouse – Etudiant

La commission s'est déroulée de la façon suivante :

1. Introduction : présentation du déroulement de la commission, rappel des leviers du Projet Mobilités 2025/ 2030 et des enjeux et pistes d'actions en lien avec le thème
2. Synthèse des travaux des commissions thématiques de novembre
3. Rappel des engagements des institutions sur le thème « Optimisation des réseaux »
4. Présentation des contributions (concertation publique et contributions des partenaires)
5. Forum communautaire : travail collectif sur les pistes d'action possibles
6. Prochaines étapes

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant disponible sur le site mieuxbouger.fr. Le présent compte-rendu vise en revanche à retranscrire les échanges en séance.

1. Introduction

1.1 : Introduction

Le SMTC introduit la séance « Optimisation des réseaux ». Il s'agit d'un des dispositifs de concertation volontaire mis en place par le SMTC dans le cadre de la démarche de révision du PDU, appelée « Projet Mobilités 2025/ 2030 ».

La commission « Optimisation des réseaux » est l'une des 4 commissions créées par le SMTC pour engager une dynamique partenariale autour du Projet Mobilités 2025/ 2030. Trois autres commissions ont été mises en place sur les sujets suivants :

- Report modal : transports en commun et multi modalité,
- Report modal : modes alternatifs et partage de l'espace public,
- Optimisation des réseaux : Usage des réseaux routiers et des stationnements, logistique urbaine.

Ces commissions thématiques sont ouvertes aux Personnes Publiques Associées.

Les commissions des 1, 2 et 3 décembre font partie du deuxième temps des commissions thématiques. Elles visent à co-construire des pistes d'actions par thème, en s'appuyant sur le travail d'une première série de Commissions, qui a eu lieu **les 4 et 5 novembre**, et qui visait à partager le diagnostic et les enjeux du Projet Mobilités 2025/ 2030.

1.2 : Déroulement de la séance

La séance se déroule en trois principales séquences :

- Rappel des éléments d'enjeux et des pistes d'actions en lien avec le thème
- Synthèse des travaux et contributions précédents :
 - o Travaux des commissions thématiques de novembre
 - o Engagements pris par les institutions
 - o Eléments issus de la concertation publique et des contributions des partenaires
- Forum communautaire : travail par petit groupe pour déterminer et détailler des pistes d'actions en lien avec le thème de la Commission

Des temps d'échanges sont réalisés à chaque fin de séquence.

1.3 : Echanges suite à l'introduction

Le SMTC précise que le Projet Mobilités 2025/ 2030 sera évoqué devant les transporteurs lors de l'atelier marchandises organisé par Toulouse Métropole en février 2016.

La FEDERATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS (FNTR) évoque la problématique du stationnement pour les livraisons, soulignant que les aires de livraison prévues sont souvent indisponibles.

L'ASSOCIATION POUR L'ACCES AU SUD-EST TOULOUSAIN (AASET) fait remarquer que dans la présentation des principaux enjeux et pistes d'actions, les oppositions entre différents modes de déplacements, notamment sur les voiries et dans l'espace public, n'ont pas été assez soulignées. L'AASET plaide en l'occurrence pour davantage de ségrégation entre circulations de modes de différents, par exemple entre vélos et piétons, pour plus de sécurité.

2. Echanges suite à la synthèse des travaux de novembre, au rappel des engagements des institutions et à la à la présentation des contributions des partenaires

Par rapport au slide 48 présentant les projets routiers du département, le CD 31 alerte sur le fait qu'un certain nombre de ces projets risque de ne pas se faire. Mais le conseil départemental ne sera pas en mesure de préciser ces informations (concernant l'engagement ou le désengagement pour les projets listés) avant fin janvier 2016.

Le SMTC demande à ce que ces informations soient transmises au plus tôt, afin de pouvoir caler les données entrantes de la modélisation pour le Projet Mobilités 2025/ 2030.

Le CODEV DE TOULOUSE METROPOLE regrette que le Projet Mobilités 2025/ 2030 et les projets qui y seront inscrits, sont partis pour être trop toulousains, et qu'ils manquent de vision stratégique à long terme. Le CODEV DE TOULOUSE METROPOLE plaide pour plus d'ambition, et à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération, et regrette que les choix des projets soient trop souvent des compromis, pas à la hauteur des enjeux d'une métropole comme Toulouse.

Le SMTC répond cependant que certains projets de transport, comme le long du BUN, se font aussi au rythme des projets urbains. Que le déploiement des Liéno représente un investissement important et réel (43M € pour le Linéo 3, d'autres Linéo financés à hauteur de 10M €), et que la ligne Linéo 10 est prévue pour sept 2019. Par ailleurs, le SMTC explique que le Projet Mobilité 2025/ 2030 n'est pas encore fait. Que le SMTC et ses partenaires identifient pour le moment ce qui manque par rapport au PDU existant, et approfondissent les pistes d'actions. Le SMTC précise enfin que les actions concernant le Réseau bus, les PEM, ou encore le soutien au covoiturage n'ont pas été présentés.

Par rapport à la piste d'actions présentée sur l'extension du périmètre de la charte des livraisons, la FNTR souligne, que si cette charte était étendue avec les mêmes plages horaires, celles-ci ne seraient pas suffisantes pour assurer les livraisons en dehors du centre-ville. Il faudrait, soit davantage de véhicules (avec des nuisances associées), soit plus de temps.

Le SMTC remercie pour cette remarque et informe que ce point pourra être discuté plus en détail lors des ateliers marchandises de février 2016.

L'AUTATE suggère la mise à sens unique de certaines rues du centre-ville afin de faciliter la circulation des différents modes et de gérer les problèmes de congestion.

L'AUTATE suggère également de prévoir, au moins entre deux sorties de la rocade, un système de priorité pour les bus, afin que certaines liaisons puissent être assurées rapidement ; par exemple, entre Balma Gramont et le sud de l'Union.

Le SMTC précise que pour mettre à sens unique certaines rues, il est primordial de vérifier les impacts sur la circulation à une échelle plus large.

L'AUTATE aimerait également que l'on s'appuie sur le réseau ferré pour assurer un meilleur maillage du territoire en transport et remet en avant l'idée d'un RER toulousain.

3. Forum communautaire : travail collectif sur les pistes d'actions possibles

Il a ensuite été proposé aux participants de réfléchir par petits groupes, pendant une quarantaine de minutes, autour de trois sous-thématiques :

- | | |
|--|--|
| 1 CONGESTION
DES AXES ROUTIERS | ► Comment réduire la congestion sur les principaux axes routiers de l'agglomération? (nouvelles infra, report modal, péage urbain, nouveaux franchissements, hiérarchisation du réseau, maillage...?) |
| 2 QUALITE DE L'AIR/
POLLUTION | ► Comment améliorer la qualité de l'air/ réduire la pollution atmosphérique par la gestion du trafic (en ville, sur les grands axes routiers)? (vitesse, contrôle d'accès, circulation alternée...?) |
| 3 POLITIQUE DE
STATIONNEMENT | ► Quelle politique de stationnement mettre en œuvre, en lien avec les zones d'activités/ d'emploi, et en articulation avec le réseau routier? |

Les participants devaient, pour la sous-thématique choisie, identifier deux ou trois actions prioritaires et les détailler dans une fiche de restitution, précisant : la nature de l'action, les enjeux et objectifs de l'action, sa priorité de mise en œuvre, sa territorialisation, les acteurs porteurs et à associer.

Pour le premier atelier « Congestion des axes routiers », trois actions ont été proposées :

ATELIER 1 - CONGESTION DES AXES ROUTIERS
1) <u>Mettre en place des lignes rapides bus vers les zones d'activités</u> <u>+ Favoriser le covoiturage</u> <u>+ Développer un RER Toulousain</u>
DETAIL DE L'ACTION
Pour le covoiturage : <ul style="list-style-type: none"> - Voies réservées sur la rocade ou sur les sites propres bus, avec un contrôle (policier ou portiques) et en s'assurant qu'elles soient utilisées - Aires dédiées aux sorties d'autoroute
2) <u>Etalement des places horaires lors des embauches/ débauches</u>
A QUEL(S) ENJEU(X) ET OBJECTIF(S) CETTE ACTION REpond-ELLE ?
Lisser la charge en heures de pointe, libérer de la capacité sur les voiries existantes, décongestion
DETAIL DE L'ACTION
Les grandes entreprises et/ ou administrations et/ ou zones d'emplois étalent/ décalent leurs horaires d'embauche pour lisser l'heure de pointe Résultat : libérer de la capacité, éviter de surdimensionner ou de créer de nouvelles infrastructures
PORTEUR DE L'ACTION ET PARTENAIRES ASSOCIES
Action à intégrer dans les PDE/ PDIE, donc entreprises à associer
3) <u>Franchissements supplémentaires de la Garonne, dont certains multimodaux</u>
A QUEL(S) ENJEU(X) CETTE ACTION REpond-ELLE ?
Maillage réseau routier et TC pour décongestionner la rocade
A QUEL(S) OBJECTIFS CETTE ACTION REpond-ELLE ?
Décongestionner le périphérique et les voies proches
DETAIL DE L'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> - 1 pont entre Muret et Rocade sur la Garonne + des voies d'accès - 1 pont au niveau Sesquièrre - Ponts multimodaux en boulevards urbains (2/1 voie voitures+ TC+ modes doux) - Peut-être éventuellement à péage pour dégager des sources de financement
PRIORITE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION (ECHEANCE)
Avant 10 ans – à inscrire au SCoT pour réserver les espaces

Concernant le RER toulousain, le SMTC précise que des choses se font, en dialogue avec la Région. Concernant le covoiturage, le SMTC précise que le site de covoiturage de Toulouse Métropole (covoiturage-toulouse.com) compte 4300 inscrits et le site COOVIA en compte 5000. Par ailleurs, le réseau d'autopartage CITZ compte à Toulouse 1800 abonnés.

Le site de covoiturage de Toulouse va bientôt être remanié, pour une plus grande facilité d'utilisation, et un schéma directeur d'aménagement d'aires de covoiturage est en cours d'élaboration.

Pour le deuxième atelier « Qualité de l'air et pollution », trois actions ont été proposées :

ATELIER 2 – QUALITE DE L' AIR & POLLUTION ATMOSPHERIQUE	
<i>COMMENT AMELIORER LA QUALITE DE L' AIR/ REDUIRE LA POLLUTION PAR LA GESTION DU TRAFIC (EN VILLE, SUR LES GRANDS AXES)? (VITESSE, CONTROLE D' ACCES, CIRCULATION ALTERNEE... ?)</i>	
1) Améliorer la connaissance de la qualité de l'air liée à la circulation	
DETAIL DE L' ACTION	
<ul style="list-style-type: none"> - Coupler les outils de modélisation du trafic avec l'outil de modélisation des pollutions de l'ORAMIP - Réaliser une modélisation dynamique des populations exposées au risque pollution, dans leur mobilité au quotidien (source : EMD, partenariat ORAMIP) - Mettre en œuvre les réductions de vitesse du PPA 	
TERRITORIALISATION	
Périmètre du SGDD	
PORTEUR DE L' ACTION ET PARTENAIRES ASSOCIES	
Partenariat du SGDD	

2) Créer des centres-villes et centres-bourgs de qualité	
A QUEL(S) ENJEU(X) CETTE ACTION REpond-ELLE ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Report modal - Améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie 	
A QUEL(S) OBJECTIFS CETTE ACTION REpond-ELLE ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la part de la voiture en ville - Inciter les modes actifs à regagner de l'espace - Dynamiser les centres-villes et centres-bourgs 	
DETAIL DE L' ACTION	
<ul style="list-style-type: none"> - Créer des zones apaisées de qualité : passer d'un axe 50 km/h vers des zones 30, puis des zones de rencontres/ Aires piétonnes, pour une meilleure compréhension et une acceptation par les habitants (aujourd'hui ces zones sont mises en place de manière ponctuelle, sans lien entre elles : la notion de zone apaisée n'est pas comprise par l'usager lambda) - Des puits de carbone/ espaces de respiration urbains (= action sur pollution et sur changement climatique) - Favoriser la voiture propre en ville (bornes électriques, autopartage...) - Agir sur la politique de stationnement pour dynamiser la « vie » d'un centre-ville ou bourg - Faire attention à l'insertion du site propre et à son interaction avec la circulation automobile - Insérer des transports de qualité, positionner des arrêts au cœur des centres 	
PRIORITE DE MISE EN ŒUVRE DE L' ACTION (ECHEANCE)	
Au plus tôt	
TERRITORIALISATION	
Tout le territoire	
PORTEUR DE L' ACTION ET PARTENAIRES ASSOCIES	
EPCI + communes + SMTC-Tissé	

3) Désengorger les principaux axes polluants

A QUEL(S) ENJEU(X) CETTE ACTION REPOND-ELLE ?

Santé, environnement

A QUEL(S) OBJECTIF(S) CETTE ACTION REPOND-ELLE ?

- Améliorer qualité de l'air
- Fluidifier le trafic
- Réduire la pollution

DETAIL DE L'ACTION

- Agir sur les points noirs en termes de pollution de l'air (rocade, échangeurs)
- Réduire la vitesse à 80 km/h sur le périphérique
- Meilleure synchronisation des feux routiers (feux intelligents) au niveau des échangeurs

PRIORITE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION (ECHEANCE)

Rapide, car peu d'investissements de grande ampleur

TERRITORIALISATION

Rocade et échangeurs principaux (à feux)

PORTEUR DE L'ACTION ET PARTENAIRES ASSOCIES

Gestionnaires de réseau (Etat, Conseil départemental...)

COMMENTAIRES (FACULTATIF)

Remarque : problème de cohérence des vitesses

Pour le troisième atelier « Politique de stationnement », une action a été proposée :

1) Gestion du stationnement à l'échelle d'une zone d'activité

A QUEL(S) ENJEU(X) CETTE ACTION REPOND-ELLE ?

Diminuer les flux routiers, au bénéfice des TC et modes actifs

A QUEL(S) OBJECTIF(S) CETTE ACTION REPOND-ELLE ?

- Optimisation du stationnement
- Réduire l'impact foncier, et donc le bilan carbone du stationnement

DETAIL DE L'ACTION

- Mutualisation des places de parking entre entreprises
- Conciergerie d'entreprises pour les livraisons / lieu commun de dépôt
- Covoiturage
- Pool vélo : flotte commune de vélos entre entreprises, vestiaires et douches
- Concertation interentreprises pour étaler les heures d'embauche/ de débauche
- Accessibilité des vélos dans les bus – Tram – TER à améliorer
- Augmenter la capacité des parkings terminus, métro, tram, TCSP et création de parkings à l'extérieur de la métropole, avec des connexions au bus, métro, tram
- Assurer la desserte des ZA en TC pour accompagner le changement
- Connecter les pôles d'emploi et d'attractivité avec le réseau structurant TC (métro, tram, train)

PRIORITE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION (ECHEANCE)

Dès que possible

TERRITORIALISATION

Tout le PTU - Assurer une cohésion globale sur le territoire

PORTEUR DE L'ACTION ET PARTENAIRES ASSOCIES

Entreprises, AOT, gestionnaires de voiries

7. Prochaines étapes - suites de la démarche

Le SMTC a conclu la Commission en présentant les prochaines étapes:

- La commission partenariale technique : Lundi 14 décembre 2015, de 14h à 16h.
- La commission partenariale de suivi : Mercredi 16 décembre 2015, de 9h à 10h30.
- Les commissions territoriales, qui auront lieu en mars 2016, dans différents lieux de l'agglomération, suivant les quatre grands bassins de mobilité (dates précises à confirmer).

Parallèlement, le travail technique de modélisation, d'évaluation environnementale et de consolidation des pistes d'actions pour le Projet Mobilités 2025/ 2030 se poursuit.

Il est prévu que le Projet Mobilités 2025/ 2030 soit arrêté en octobre 2016. Avant cela, les partenaires seront de nouveau consultés, de façon globale, ou par territoire, en septembre 2016.